

Présentation et commentaires de l'étude des élèves de Sciences Po. sur les conseils de quartier du 14^e – en 2006

Les études ont été réalisées entre février et avril 2006, sur 5 CQ (tous sauf Montsouris, réalisées en 2005). A noter que Pernet y a été étudié en 2005 et 2006.

L'échantillon, pour les 5 CQ, est de 120 questionnaires (dont 13% sont membres du conseil) contre 69 en 2005 pour 2 CQ. Il est malheureusement trop faible pour étudier la diversité entre chaque CQ, mais il peut être considéré comme représentatif des CQ du 14^e. Les résultats sont également proches de ceux de 2005.

Caractéristiques des personnes interrogées

- Un équilibre entre les sexes (femmes = 52%).
- Un public plutôt âgé :
 - 3% de moins de 25 ans,
 - 11% de 25 à 45 ans,
 - 46% de 45 à 65 ans,
 - 40% de plus de 65 ans.
- Une mauvaise classification, beaucoup de non réponses (50%), l'ambiguïté de la notion de retraité (un statut et non une profession), ne permettent pas de savoir avec exactitude les catégories socio-professionnelles intéressées par les CQ.
 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 10%
 - Cadres et profes. intellectuelles sup. 32%
 - Professions intermédiaires 23%
 - Employés 18%
 - Retraités 17%
- Contrairement à certaines idées reçues, les CQ n'intéressent pas uniquement les cadres et les professions intellectuelles supérieures.
- Les participants aux CQ sont enracinés dans leur quartier : 45% y habitent depuis plus de 30 ans et 26 % entre 10 et 30 ans (28% entre en 1 et 10 ans, 1% moins de 1 an).
- Il y a autant de propriétaires que de locataires.
- Les participants s'intéressent à la politique (beaucoup 54% ; assez 37% ; peu seulement 9%) et sont plutôt à gauche (55% contre 15% à droite, mais 30% ne se prononcent pas).
- Ils sont nettement au-dessus de la moyenne nationale concernant leur participation à un parti (14%), à un syndicat (23%) ou à une association (69%).
- Ils sont surtout d'excellents citoyens (92% votent toujours, 4% souvent et 3% parfois).

Participation aux CQ et degré de satisfaction

- Il semble qu'il y a un noyau dur de participants (17% avaient participé à tous les CQ et 35% à beaucoup), avec une population plus flottante qui participe peu (27%) ou pour la première fois (21%)¹. Il existe donc une certaine hétérogénéité du public concernant leur degré d'information sur le rôle et le fonctionnement des CQ.
 - Les moyens d'information pour connaître le CQ restent multiples : affichage 25%, courrier 24%, bouche à oreille 18%, journal municipal 16%, autres 10% et plutôt traditionnels. Internet est une source pour seulement 7%.
 - Le conseil de quartier répond plus ou moins aux attentes de ses membres (7% très bien et 34% bien), mais 41% moyen et 18% d'insatisfaits.
- Si on entre davantage dans le détail (malgré des scores importants et variables de non réponses, (de 19% à 34%), les éléments les plus appréciés sont :
- le CQ est un lieu convivial (51% de très bien ou bien),

¹ En 2005, pour les 2 CQ, 28% avaient participé à plus de 10 CQ, 24% de 5 à 10, 24% 3 à 4 fois, 24% une à deux fois.

- qui permet d'attirer l'attention des élus (50%),
- avec un déroulement de séances satisfaisant (62%)²,
- qui permet d'exprimer son opinion (49%).

Les taux d'insatisfaction les plus élevés se rencontrent dans la capacité des CQ de représenter l'ensemble des habitants du quartier (44%) et d'influencer les décisions prises (26%).

Points de débats

Au-delà des aspects quantitatifs, l'étude comporte d'autres réflexions intéressantes :

a.- Sur la parité

Elle apparaît bien respectée mais, en fait, les heures de réunions (entre 19h et 21h) ne permettent guère aux jeunes femmes (DG : et aux jeunes couples) d'y participer. Il est aussi noté que "les thèmes abordés ne vont pas vraiment dans le sens d'une "féminisation" des conseils. Aucune des questions débattues en notre présence ne tournait autour des places de crèches ou de maternelles, des aides aux familles, des parcs pour les enfants, des activités proposées aux jeunes..."

b.- Sur la communication.

Les étudiants notent la faible part prise par Internet et les réticences des interrogés sur des "conseils virtuels" (forums de discussion, blogs avec tribune libre...), "le contact humain est l'un des atouts majeurs que les habitants reconnaissent aux conseils".

c.- Sur l'attitude de ceux qui ne participent pas aux CQ.

L'échantillon est malheureusement trop restreint (49) et n'a été recueilli qu'une fois auprès de la "population ordinaire" du marché de la Porte de Vanves. Avec ces réserves, on peut noter que :

- 98% de la population n'a jamais participé aux CQ.
- Cependant 80% connaîtraient l'existence des CQ.
- Ils ne se rendraient pas aux CQ surtout par manque de temps disponible.
- Mais les raisons réelles sont plus profondes et assez diverses :
 - Certains pensent que "les CQ n'auront jamais assez de pouvoir sur les décisions de la mairie".
 - Pour d'autres, "les CQ n'abordent pas suffisamment les questions centrales du débat politique que sont le chômage, le droit du travail, la sécurité ou le racisme".
 - "au contraire, certains habitants affirment que les CQ sont trop "politiques". Cela procède d'une certaine méfiance vis-à-vis de la mairie. Etant donné que les CQ sont une initiative venue des élus municipaux, certains considèrent qu'ils sont un instrument de la mairie".

d.- Sur le rôle des CQ.

Les étudiants montrent que les CQ, institutions nouvelles, correspondent à des attentes multiples, souvent diffuses et parfois contradictoires, à la fois du côté des habitants et du côté des élus.

- L'implication des habitants a été un des thèmes de la campagne de 2001. Elle correspond donc à une certaine volonté politique des élus, mais aussi "à un souhait très fort dans la population de prendre une part plus active dans les rouages de la décision".
- Du côté des élus (4 ont été interrogés), les CQ constituent un canal d'information, de consultation, voire parfois de réelle concertation. C'est un moyen de prendre le pouls de la population, "de comprendre et tenir compte des préoccupations quotidiennes de leurs administrés", "une machine à prendre des claques", machine salutaire pour l'élu qui sort la tête de ses dossiers pour voir la réalité en face". On reste cependant dans une "démocratie descendante", on ne souhaite pas donner plus de pouvoir aux CQ et ceux-ci "n'ont pas d'impact direct sur les décisions prises par la mairie".
L'équipe municipale reste cependant respectueuse de l'autonomie des CQ et ne veut pas alimenter le soupçon de les instrumentaliser. Elle regrette cependant qu'il y ait peu d'initiatives venant des CQ.

² Mais un taux élevé de non réponse.

- Du côté des populations, les CQ représentent un "espace d'expression", parfois un exutoire pour certains individus ou certains groupes de pression. Ils correspondent à une réelle volonté d'être écoutés, d'être consultés, d'influencer les décisions. Ils représentent aussi une certaine forme de contrôle des élus : "l' élu ne peut esquiver les doléances des habitants ; il est sous le regard de plusieurs citoyens, dont certains prennent bonne note de ce qu'il répond. En cela, le Conseil semble fournir un espace privilégié pour contraindre les élus à répondre à des questions directes, voire embarrassantes".
- "Mais cette politisation des réunions est à double détente.. les habitants sont satisfaits d'avoir un représentant de la mairie sous la main... mais beaucoup de gens se frustrerent de voir leur Conseil devenir une instance politisée... les conseils doivent demeurer indépendants du jeu normal de la politique conventionnelle".

Commentaires personnels (D.G.)

- Les CQ sont des structures intermédiaires entre la population et la mairie. Ce n'est pas véritablement un instrument de démocratie participative (pas de pouvoir de décision), mais c'est un espace ouvert, un champ de possibles, qui évolueront selon les pratiques des différents acteurs.
Ils peuvent être un "*simulacre*" (Eric Hazan), une simple politique de communication ou une *contribution à une nouvelle culture*, permettant de remédier à certaines limites de la démocratie représentative.
 - Il est légitime (aux yeux des élus et de la population) que le citoyen soit actif et pas seulement un électeur qui délègue tous les 5,6 ou 7 ans ses pouvoirs aux seuls élus.
 - Le citoyen a une certaine expertise (de proximité mais aussi plus large), surtout si information et formation sont disponibles.
 - Les élus ont intérêt à consulter les populations s'ils veulent prendre des décisions adaptées et acceptées.
 - Les élus doivent rendre des comptes régulièrement (et pas seulement des comptes-rendus de mandats à des fins électorales).
 - Les CQ favorisent une culture de débats (de plus en plus rare), avec ses règles et une certaine capacité d'écoute. Les interventions trop violentes ou agressives, peu argumentées, trop centrées sur un cas purement personnel, sont généralement "disqualifiées" et considérées comme non valides par les membres du CQ et le public.
- Les CQ deviendront de plus en plus légitimes s'ils savent : élargir leur public ; élargir les thèmes traités ; prendre des initiatives ; mieux gérer l'articulation des échelles (un problème "local", par exemple la fermeture d'un hôpital, la fermeture de classes... peut conduire à des manifestations locales mais doit aussi être relié à des niveaux supérieurs); savoir passer des alliances avec des associations ou d'autres acteurs pour devenir de véritables partenaires incontournables.

Dominique Gentil
17 août 2006.